

Seul le prononcé fait foi



Discours de Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**Signature de la Convention Plans Campus
Lundi 3 février 2014
à Lille**

Madame la Ministre, maire de Lille, chère Martine,

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, Cher Pierre

Monsieur le Préfet,

Messieurs les parlementaires, Chers Dominique Baert, Gillies Pargneaux, Bernard Roman,

Monsieur le Vice-Président de la BEI, Cher Philippe de Fontaine Vive,

Madame la Vice-Présidente à l'ESR de la Région Nord Pas-de-Calais, chère Sandrine Rousseau,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général du Nord,

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les élus

Monsieur le Président de la Communauté d'universités et d'établissements,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités et directeurs d'écoles,

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes de recherche,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'être aujourd'hui parmi vous, aux côtés des élus de Lille et de Lille Métropole, avec Pierre Moscovici, Ministre de l'économie et des finances et le vice-président de la Banque Européenne d'Investissement pour saluer et conforter le formidable dynamisme de ce territoire.

A titre personnel, parce que je suis née dans un département voisin et que je mesure mieux l'évolution de votre territoire, je voudrais, comme à chaque fois que je reviens à Lille, dire à **quel point cette ville s'est transformée**, grâce à la passion, à l'énergie collective portées par Pierre Mauroy, récemment disparu et dont je veux saluer l'action, c'était un ami. Cet élan, cette vision ont été poursuivis et amplifiés par Martine Aubry, ses équipes et tous les acteurs qui font vivre cette grande métropole. Lille est devenue une capitale européenne incontestée, reconnue pour son rayonnement culturel, la qualité et l'audace de ses aménagements urbains, sa dynamique économique dans un contexte difficile et, toujours, en toile de fond, la solidarité et la chaleur de ses habitants et de ses associations.

Lille, c'est aussi, depuis toujours, **une ville étudiante**, au cœur d'une académie riche de 158 000 étudiants, qui bénéficie de la vitalité de cette jeunesse, de la qualité de son université et de ses établissements, de l'innovation suscitée par sa recherche, celle de son CHU, de son tissu économique diversifié. Une ville étudiante, une ville universitaire, c'est une ville qui bénéficie d'un climat différent, plus stimulant, enrichi par les échanges internationaux, ce qui est précieux dans une période où certains peuvent être tentés par le repli sur soi qui suscite inévitablement la décroissance. Et l'on sait trop, depuis 2008, à quel point le manque de croissance touche d'abord les personnes les plus fragiles de notre société. Les villes universitaires sont au contraire, et c'est heureux, des villes de progrès et d'ouverture.

Lille, par sa situation géographique exceptionnelle et par la volonté collective qui s'y est exprimée, est, plus que tout autre, **ouverte aux échanges et tournée vers l'Europe**.

Encore fallait-il accorder à toutes les initiatives, à tous les projets de formation et de recherche de ce grand pôle universitaire l'accompagnement indispensable à leur réalisation. C'est dans cet esprit que je vais signer ici, aujourd'hui, avec Pierre Moscovici et le vice-président de la BEI, une **convention de financement** qui bénéficiera au site universitaire de la métropole lilloise, mais également à 12 autres campus de notre pays.

Un mot sur le contexte.

En mai 2012, lorsque je suis arrivée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les plans campus avaient été lancés par mes prédécesseurs depuis presque 5 ans, mais **pas un permis de construire n'était déposé, pas une pierre n'était posée, aucun projet n'avait été encore signé**. Et sur les 5 milliards d'euros du plan global, en subventions ou en dotations sur intérêt d'argent placé, seulement 156 millions avaient été engagés pour des crédits d'études. Pour des projets innovants, ce retard était non seulement paradoxal, mais tout à fait préjudiciable, à un moment où l'économie de la connaissance est devenue le moteur de compétitivité de tous les pays développés et émergents dans le monde. Et, **dans ces pays, on avance vite, très vite même**.

Une expertise rapide et opérationnelle, menée sur le terrain, avec les acteurs, a confirmé notre diagnostic. Le dispositif juridique très lourd imposé par le ministère du tout PPP, pas toujours adapté aux projets, l'absence des collectivités territoriales dans les structures de pilotage malgré leur contribution financière, étaient en grande partie responsables de cette situation. **Il fallait donc prendre des mesures pour accélérer les réalisations, conformément aux engagements du Président de la République**.

J'ai engagé deux mesures fortes pour débloquer au plus vite les projets de campus innovants, avec le soutien sans faille de Pierre, que je remercie encore une fois.

Un **premier décret** a permis de **diversifier et fluidifier les procédures** : aujourd'hui, 62 % des projets sont en procédure de maîtrise d'ouvrage publique, c'est l'application de la loi MOP et des subventions directes et 38 %, ceux qui le nécessitaient par leur taille et leur complexité, font l'objet de PPP. A Lille, vous avez combiné les deux, selon les projets, j'y reviendrai. Les collectivités territoriales ont été aussi réintégrées dans le tour de table, ce qui était indispensable pour investir dans des campus parfois anciens, qu'il fallait replacer au cœur du tissu urbain, pour en faire de véritables lieux de vie, attractifs, innovants, propices à la réussite des étudiants, ouverts sur la ville, en dialogue constant avec les acteurs socio-économiques.

La **seconde mesure** a permis aux universités, qui ne le pouvaient pas jusqu'alors, d'emprunter pour financer leurs investissements et maîtriser ainsi, en autonomie, leur développement.

J'ai aussi engagé deux partenariats.

Le **premier avec la Caisse des Dépôts**, grâce à une convention signée le 11 avril 2013, pour promouvoir des campus durables, modernes et propices à la réussite étudiante ainsi qu'aux échanges avec les entreprises pour favoriser à la fois l'employabilité des étudiants et la création d'emplois innovants par la recherche. Je veux saluer son directeur régional, car la Caisse des dépôts constitue vraiment un rouage essentiel pour simplifier l'instruction des dossiers de prêts et accélérer les procédures d'investissement de la BEI.

Le **second, avec la Banque Européenne d'Investissement**, pour permettre à 13 campus, dont Lille, de baisser les coûts de financement, en utilisant le Pacte de croissance négocié par le Président de la République et mis en œuvre par Pierre Moscovici. Ce pacte permet à la BEI d'accorder des prêts aux Etats membres de l'Union Européenne qui investissent dans des secteurs prioritaires comme l'enseignement supérieur et la recherche.

Toutes ces décisions ont permis de débloquer les 13 projets du plan Campus.

Et si nous avons choisi de signer cette convention avec la BEI ici, à Lille, c'est parce que **votre campus sera le premier à bénéficier des prêts de la BEI, pour un montant de 21 millions d'euros**. Les universités Lille 2 et Lille 3 ont en effet signé le 23 décembre dernier avec la société Eiffage que je salue, au nom du groupement d'entreprises, un contrat « Formation et innovation » pour réaliser **trois grands projets immobiliers**. Cet emprunt, par effet-levier, financera **trois réalisations sur deux sites**, le complexe hospitalo-universitaire de Lille à Loos et l'îlot gare à Roubaix, pour un montant global de 53 millions d'euros :

- Le **pôle formation santé** tout d'abord, avec l'extension des locaux de formation de la Faculté de médecine et la création d'une bibliothèque centrale commune au site santé,
- **Eurasport** ensuite, avec la création de locaux pour une structure de recherche développement et formation autour de l'activité physique adaptée,
- Le **campus de la distribution** enfin, avec la création de locaux pour le regroupement de l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution et des Langues Etrangères Appliquées (IMMD-LEA).

Ces réalisations, opérationnelles pour la rentrée 2016, s'inscrivent **dans un projet plus global, qui a bénéficié, en 2009, d'une enveloppe budgétaire de 110 millions d'euros**, abondé presque à parité par les collectivités locales. C'est le **projet « Campus Grand Lille »** qui réunit les trois universités lilloises, soit plus de 60 000 étudiants et 2 500 étudiants chercheurs. La vingtaine d'opérations programmées bénéficieront, de façon équilibrée, à la recherche, la formation et la vie étudiante, avec, à la clef, la création de 2 650 logements étudiants à coût accessible

La qualité des projets proposés m'a aussi conduite à accorder à Lille des **financements à titre exceptionnel** en 2013 pour la Plaine des Sports et le Learning Center de Lille 3. J'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer qu'en 2014, le site bénéficiera à nouveau de 5 millions d'euros supplémentaires pour la rénovation et l'extension du complexe sportif de la Cité scientifique de Lille 1 à Villeneuve d'Ascq.

Je veux remercier la BEI d'avoir tout de suite accepté, il y a un peu plus d'un an, de participer non seulement au financement des projets lillois, ce qui en soi mérite des remerciements, mais aussi à l'ensemble des projets des Campus d'avenir. La BEI s'est en effet engagée à contribuer au financement des campus de Saclay, Aix-Marseille, Bordeaux, Condorcet à Aubervilliers, Grenoble, Lyon, Montpellier, Paris intra-muros, Strasbourg, Toulouse, Lorraine et Paris-Est/Marne-la-Vallée.

Ce sont 1,3 milliards d'euros en tout qui vont être ainsi mobilisés et investis sur le territoire ! Les projets immobiliers universitaires font également partie des investissements éligibles à l'enveloppe de 20 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne.

Jeudi dernier, à Strasbourg, le **Président de la République** a rappelé sa volonté de stimuler la croissance par la formation, la recherche et l'innovation. Je le cite : **« la France restera une grande nation si elle investit dans la recherche et l'enseignement supérieur »**.

La rénovation des campus devait s'accompagner d'une organisation territoriale nouvelle, simplifiée, plus lisible, plus efficace et ouverte aux partenariats. C'est l'objet du **regroupement en cours des 76 universités en une trentaine de pôles, les Comue**, communautés d'universités et d'établissements, soit par fusion, par association ou fédération des composantes. L'Etat jouera son rôle de stratège, en contractualisant avec ces regroupements : il l'a déjà fait avec l'université de Strasbourg ou d'Aix-Marseille.

Cette mesure, inscrite dans la loi sur l'ESR, veut susciter des stratégies de site, des initiatives mieux coordonnées, en lien avec les collectivités territoriales et les entreprises. L'objectif est de consolider ou créer des écosystèmes innovants et de renforcer notre compétitivité par la qualité, avec la création d'emplois durables.

La mise en place de ces regroupements, comme l'a rappelé le Président de la République la semaine dernière, va structurer durablement l'enseignement supérieur et la recherche et leur donner à la fois l'efficacité économique, la lisibilité et l'attractivité internationale qu'ils méritent.

Je rappelle que **notre pays est repassé de la 5^{ème} à la 3^{ème} place mondiale pour l'accueil des étudiants étrangers**, grâce à l'abolition dès le mois de mai 2012 de la circulaire Guéant et l'introduction dans la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche de visas pluriannuels pour les masters et doctorants et la prolongation de un an du permis de séjour après la diplomation. 95 % des étudiants étrangers que nous accueillons, selon une enquête réalisée par l'agence Campus France, plébiscitent la qualité de notre formation. Nous avons des atouts. Loin du « bashing » ambiant, nous devons en être davantage fiers et revendiquer l'excellence pour tous.

Le lancement d'une seconde vague d'initiatives d'excellence, les Idex, financée par le Commissariat Général à l'Investissement, valorisera davantage encore ces pôles de formation, de recherche et d'innovation à l'international. Le Président de la République a indiqué à Strasbourg que **le deuxième appel à projets Idex bénéficierait d'une enveloppe de 2 milliards d'euros, tandis qu'un milliard d'euros supplémentaire sera consacré aux universités de taille régionale, de façon à valoriser tous les territoires.**

Je sais que vous saurez vous appuyer sur les acquis du PRES Université de Lille Nord de France, sur la future communauté d'universités et d'établissements et sur vos nombreux atouts, pour relever collectivement ce défi.

L'Etat est à vos côtés, il le montre encore aujourd'hui, pour vous accompagner dans ce projet ambitieux : **faire de Lille un pôle européen de la science, de la technologie et de la recherche au service du progrès et de l'emploi.**

Le redressement de notre pays est engagé : la réussite du pacte de responsabilité repose sur une mobilisation de tous, encore plus forte. Ici, à Lille, vous avez déjà montré l'exemple avec un engagement, une détermination et une vision que nous sommes venus saluer. Je veux remercier toutes les forces vives qui y ont contribué et vous encourager à porter encore plus haut votre vision, votre ambition pour ce territoire tout à fait stratégique.

C'est la raison de notre présence aujourd'hui, que ce soit pour la signature de la convention avec la BEI, pour l'inauguration tout à l'heure du nouveau restaurant universitaire ou pour la rencontre avec les élus et les entreprises. Merci de votre accueil et encore bravo pour votre dynamisme collectif.